



2014-12
270

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, tenue à la salle du conseil au 1605, rue Principale de Saint-Gilles, ce 8 décembre 2014 à 20h00.

Sont présents à cette séance :

Siège # 1 Michel Flamand Siège # 4 Carole Dubois

Siège # 2 Bruno Montminy Siège # 5 Jessy Grondin

Siège # 3 Patricia St-Hilaire Siège # 6 Claude Blais

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Samson.

Mme Sandra Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et demande à l'assistance d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Jessy Grondin et résolu à l'unanimité de déclarer cette session ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

02 - MOT DU MAIRE

M. le Maire mentionne à nouveau que le budget 2015 sera adopté lors d'une séance spécifique le 15 décembre prochain à 20:00;

M. le Maire réitère l'invitation au dépouillement de l'arbre de Noël, dimanche le 14 décembre et que tous sont conviés au déjeuner-brunch qui est offert par la municipalité dans le cadre de cette activité tenu annuellement par les Chevaliers de Colomb.

03 - MOT DE LA DIRECTRICE

04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Attendu que, de 19:00 à 19:45 il y a eu une période de consultation pour le règlement 484-14 qui amende le règlement 363-08, les gens se sont exprimés et les questions ont été posés en ce sujet et divers autres, il n'y a pas de questions.

**2014-12
271**

05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

02 - MOT DU MAIRE

03 - MOT DE LA DIRECTRICE

04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

06 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

06.01 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2014

07 - FINANCES

07.01 - Comptes à payer

07.02 - Budget 2015 - Office municipale d'habitation de Saint-Gilles

07.03 - Budget 2015 - RIGMRB

07.04 - Budget 2015 - MRC de Lotbinière

08 - URBANISME

08.01 - Demande de PIIA pour le 1761, rue Principale

08.02 - Dérogation mineure - Correction de l'implantation d'un garage

08.03 - Dérogation mineure - Marge de recul latérale d'un ancien poulailler

08.04 - Second projet - Règlement 484-14 qui amende le 363-08

08.05 - Avis de motion - Règlements 288-00-01 & 312-03 abrogé pour le règlement 487-14 en sujet des matières résiduelles

09 - LOISIRS

09.01 - Pas de sujet au dossier.

10 - INFRASTRUCTURES

10.01 - Règlement 483-14 / Circulation des véhicules hors routes (VTT)

10.02 - Autorisation de prolongement du réseau d'égout au lot 4 473 086

11 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS

11.01 - Location de terrain dans le Parc Industriel

11.02 - Autorisation de travail pour les plans & devis / Développement résidentiel

12 - RESSOURCES HUMAINES

12.01 - Pré retraite pour M. Bruno Lemay

12.02 - Ouverture d'un poste à temps partiel - occasionnel

12.03 - Ajustement suite à la période probatoire

12.04 - Salaire et conditions de travail - Budget 2015-2016

12.05 - Engagement - Coordonnateur du Camp de jour pour la saison 2015

12.06 - Autorisation - Parution des offres d'emploi pour la saison estivale 2015

13 - CONTENTIEUX

13.01 - Calendrier des séances du Conseil municipal

14 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE

14.01 - Relocalisation et expansion du CPE Joli Bois à Saint-Gilles de Lotbinière

15 - SÉCURITE CIVILE

15.01 - Pas de sujet au dossier.

16 - VARIA

17 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

En conséquence,

Il est proposé par Mme Carole Dubois et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement,

06 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2014-12
272

06.01 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2014

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 10 novembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Claude Blais, appuyé par Mme Patricia St-Hilaire

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2014, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

07 - FINANCES

2014-12
273

07.01 - Comptes à payer

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois.

Il est proposé par M. Michel Flamand, appuyé par M. Jessy Grondin

De payer les comptes du mois de novembre 2014 répartis ainsi:

44 820.62 \$ pour factures payées par chèque;

57 410.08 \$ pour dépenses incompressibles payées par liens électroniques;

511 322.92 \$ pour dépenses incompressibles payées par chèque;

56 046.08 \$ versé en salaires au cours du mois novembre 2014.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2014-12
274

07.02 - Budget 2015 - Office municipale d'habitation de Saint-Gilles

Il est proposé par M. Jessy Grondin, appuyé par Mme Carole Dubois

D'accepter les prévisions budgétaires 2015 de l'office municipale d'habitation de Saint-Gilles (OMH) tel que présentées à la rencontre des élus participants et copie transmise à la municipalité de Saint-Gilles le 3 décembre 2014;

D'inclure le rapport d'approbation de la Société d'habitation du Québec au budget d'opérations 2015 et de défrayer notre participation au poste budgétaire 02.520.00.970 au montant de 1 346 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-12
275**

07.03 - Budget 2015 - RIGMRB

Il est proposé par M. Claude Blais, appuyé par M. Robert Samson

D'accepter les prévisions budgétaires 2015 de la Régie de la gestion des matières résiduelles de la Beaurivage (RIGMRB) tel que présentées à la rencontre des élus participants et copie transmise à la municipalité de Saint-Gilles le 27 novembre 2014;

D'inclure les modalités de la Régie de la gestion des matières résiduelles de la Beaurivage au budget d'opérations 2015, au poste budgétaire 02.451.18.446 au montant de 82 139.00 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-12
276**

07.04 - Budget 2015 - MRC de Lotbinière

Il est proposé par Mme Carole Dubois, appuyé par Mme Patricia St-Hilaire

D'accepter les prévisions budgétaires 2015 de la MRC de Lotbinière tel que présentées aux élus le 26 novembre 2014 et acceptée par le règlement 252-2014 et copie transmise à la municipalité de Saint-Gilles le 1er décembre 2014;

D'inclure les modalités au budget d'opérations 2015 au montant de 241 282.00 \$ pour la municipalité de Saint-Gilles de Lotbinière

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

08 - URBANISME

**2014-12
277**

08.01 - Demande de PIIA pour le 1761, rue Principale

Attendu que, la Municipalité a reçu la demande de permis suivante :

Numéro 2014-245 pour le 1761 rue Principale, afin de reconstruire la galerie avant;

Attendu que, cette propriété est située dans des zones où les demandes de permis sont assujetties à l'approbation des plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale tels que décrits dans le règlement numéro 472-14 en considérant qu'elle fait partie du secteur du vieux St-Gilles;

Attendu que, le CCU recommande au Conseil municipal d'accepter la présente demande;

Il est proposé par M. Bruno Montminy, appuyé par M. Jessy Grondin

Que, les travaux soient autorisés comme demandé dans la demande de permis numéro 2014-245 avec modification, comme l'ajout d'un talus en façade de la galerie afin d'éviter une modification de la hauteur du garde-corps dans la partie où la galerie sera reconstruite et recommande que le dessous de la galerie ne soit pas fermée par une jupe ou toute autre finition.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-12
278**

08.02 - Dérogation mineure - Correction de l'implantation d'un garage

Attendu que, une demande de dérogation mineure numéro 2014-244 a été demandée pour le lot 5 256 174, situé au 106 rue Bouffard;

Attendu que, la demande vise à régulariser la marge de recul latérale suite à une erreur d'implantation, lors de la construction du garage;

Attendu que, la construction est située à 0,80 mètre au lieu de 1,0 mètre;

Attendu que, cette demande ne cause aucun préjudice aux voisins;

Il est proposé par Mme Carole Dubois, appuyé par M. Jessy Grondin

D'accepter la présente demande tel que la recommandation du CCU.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-12
279**

08.03 - Dérogation mineure - Marge de recul latérale d'un ancien poulailler

Attendu qu'une, demande de dérogation mineure numéro 2014-237 a été demandée pour le lot 5 323 648, situé au 1176 route 269 nord;

Attendu que, la demande vise à régulariser la marge de latérale suite à la subdivision et l'aliénation d'une partie du lot;

Attendu que, la construction est située à 1,02 mètre au lieu de 2,0 mètres;

Attendu qu'il serait permis d'installer sur cette propriété un bâtiment accessoire à 1,0 mètre de cette même ligne de lot;

Attendu que, cette demande ne cause aucun préjudice aux voisins;

Attendu que, le demandeur est informé que la largeur du chemin d'accès contigu au poulailler est trop étroit pour permettre l'accès au champ à de la machinerie agricole.

Il est proposé par M. Michel Flamand, appuyé par Mme Carole Dubois

D'accepter la recommandation du CCU pour la présente demande de

dérogation mineure. En mentionnant que, la municipalité ne pourra pour aucune considération être tenue responsable des bris qui pourraient être fait à ce poulailler par le fait qu'elle est acceptée cette demande de dérogation;

Adopté à la majorité des conseillers présents

**2014-12
280**

08.04 - Second projet - Règlement 484-14 qui amende le 363-08

Considérant que, un avis de motion a été donné le 13 octobre 2014 par M. Michel Flamand;

Considérant que, un premier projet a été déposé et adopté à l'unanimité le 10 novembre 2014;

Considérant que, une consultation publique a été produite le 8 décembre 2014 à 19 :00 pour permettre aux citoyens de s'exprimer sur les sujets concernés;

Il est proposé par M. Michel Flamand, appuyé par M. Jessy Grondin

Que, le Conseil municipal accepte tel que décrit le deuxième projet du règlement 484-14 qui amende le règlement 363-08;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-12
281**

08.05 - Avis de motion - Règlements 288-00-01 & 312-03 abrogé pour le règlement 487-14 en sujet des matières résiduelles

Avis de motion est donné par M. Claude Blais

Pour abroger les règlements 288-00-01 portant le titre "Règlement établissant les normes concernant les ordures ménagères" et le règlement 312-03 portant le titre "Enlèvement des matières résiduelles" pour adopter à une séance ultérieure le règlement 487-14 qui portera le titre "Gestion des matières résiduelles"

09 - LOISIRS

09.01 - Pas de sujet au dossier.

10 - INFRASTRUCTURES

**2014-12
282**

10.01 - Règlement 483-14 / Circulation des véhicules hors routes (VTT)

Considérant que, le Ministère des Transports a demandé des rectifications au règlement concernant la circulation des véhicules hors routes à la municipalité de Saint-Gilles;

Considérant que, nous avons obtenu une tolérance de passage pour la saison 2014-2015 du propriétaire des lots privés qui débouchent sur la rue de Sirius;

Considérant que, le Club de 3 & 4 roues de Lotbinière a transmis sa requête pour la saison 2014-2015 et a placé des panneaux affichant les

heures de circulation sur le tronçon de circulation;

Il est proposé par M. Bruno Montminy, appuyé par Mme Patricia St-Hilaire

D'abroger le règlement 300-01-08 et de le remplacer par le règlement 483-14 pour reproduire le tracé permis pour traverser la municipalité en toute sécurité;

D'autoriser le passage des véhicules hors route (VTT) pour la saison 2014-15

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-12
283**

**10.02 - Autorisation de prolongement du réseau d'égout au lot 4
473 086**

Considérant que, le lot 4 473 086 est desservi par l'égout et que son propriétaire souhaite prolonger ce service à partir de sa propriété jusqu'au lot 4 473 085;

Considérant que, cette nouvelle installation doit au préalable être mentionnée dans une servitude produite et enregistrée par un acte notarié;

Considérant que, l'ensemble des frais de branchement incluant la servitude obligatoire doivent être assumé en totalité par les propriétaires concernés et que la municipalité n'y engage aucun déboursé;

Il est proposé par M. Michel Flamand, appuyé par Mme Carole Dubois

Que, le Conseil municipal suite à la réception de l'acte notarié établissant la servitude entre les parties autorise le prolongement du service d'égout sanitaire

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

11 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS

**2014-12
284**

11.01 - Location de terrain dans le Parc Industriel

Considérant que, M. Sylvain Marcoux propriétaire de l'entreprise Les constructions S. Marcoux Inc. est propriétaire du lot 4 492 910 au 101, rue des PME de la municipalité de Saint-Gilles;

Considérant que, M. Sylvain Marcoux souhaite louer une portion du terrain adjacent au sien mais de l'autre côté de la rue des Industries qui appartient à la municipalité de Saint-Gilles pour une superficie de 42 mètres de largeur et de 62 mètres de longueur pour une superficie totale de 2 604 m.c. pour les usages reliés à son occupation;

Il est proposé par M. Michel Flamand, appuyé par M. Jessy Grondin

Que, le Conseil municipal est en accord avec cette demande sous certaines conditions qui seront élaborés dans un contrat de type bail de location;

Que, le Maire et la secrétaire trésorière de la Municipalité soient, comme ils sont par les présentes, autorisés à signer pour et au nom de la municipalité le bail à intervenir, à convenir des clauses, charges et conditions, à signer pour et au nom de la municipalité les autres documents utiles et nécessaires pour donner entier effet à la présente résolution et généralement faire le nécessaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-12
285**

**11.02 - Autorisation de travail pour les plans & devis /
Développement résidentiel**

Considérant que, nous avons reçus les autorisations des promoteurs pour mandater les ingénieurs de la MRC de Lotbinière afin de préparer les plans et devis ainsi que les certificat d'autorisations auprès du Ministère de l'Environnement;

Il est proposé par M. Michel Flamand, appuyé par M. Jessy Grondin

Que, le Conseil municipal mandate la MRC de Lotbinière pour que les promoteurs puissent exécuter les travaux nécessaires à la réalisation de leurs développements résidentiels;

Que, le Conseil municipal mandate la MRC de Lotbinière pour le prolongement du réseau aqueduc et égout dans la portion verbalisée de la rue du Coteau;

Que, le Conseil municipal s'engage à transmettre au Ministère de l'Environnement, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux exécutés conformément aux plans et devis déposés par la MRC de Lotbinière lorsque les travaux seront terminés;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

12 - RESSOURCES HUMAINES

**2014-12
286**

12.01 - Pré retraite pour M. Bruno Lemay

Il est proposé par M. Michel Flamand, appuyé par M. Jessy Grondin

Que, le Conseil municipal accepte la recommandation du Comité de relation de travail à l'effet de réduire l'horaire de travail de 40 heures semaine à 32 heures semaine pour M. Bruno Lemay pour qu'il accède à une pré retraite;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-12
287**

12.02 - Ouverture d'un poste à temps partiel - occasionnel

Il est proposé par M. Bruno Montminy, appuyé par Mme Patricia St-Hilaire

Que, le Conseil municipal autorise la directrice générale a produire un offre d'emploi pour un poste à temps partiel occasionnel de préposé à la maintenance sans carte de compétence pour l'eau potable au taux de base indiqué à l'entente de travail 2013-2017;

Que, les résultats seront présentés au Comité de relation de travail pour recommandation d'engagement auprès du Conseil municipal.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-12
288**

12.03 - Ajustement suite à la période probatoire

Considérant que, un employé a terminé sa période de probation à la municipalité;

Considérant que, la personne a produit une demande spécifique auprès du Comité de relation de travail;

Il est proposé par M. Jessy Grondin, appuyé par M. Michel Flamand

D'accepter l'entente intervenue entre le Comité de relation de travail et l'employé concerné en date du 16 novembre 2014 pour la durée de l'entente collective qui se termine le 31 décembre 2016.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-12
289**

12.04 - Salaire et conditions de travail - Budget 2015-2016

Il est proposé par M. Michel Flamand, appuyé par M. Jessy Grondin

Que, le Conseil municipal accepte les recommandations du comité des relations de travail pour le personnel cadre et professionnel ainsi que le service des premiers répondants pour les années 2015 et 2016 tel que présentés;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-12
290**

12.05 - Engagement - Coordonnateur du Camp de jour pour la saison 2015

Considérant que, M. Alexandre Flamand est adjoint au coordonnateur du Camp de jour (TDJ) depuis trois ans;

Considérant que, Mme Pamela Lambert a indiqué qu'elle ne reviendrait pas comme coordonnatrice du Camp de jour à l'été 2015;

Considérant que, M. Alexandre Flamand a manifesté son intérêt à accéder à ce poste;

Il est proposé par Mme Carole Dubois, appuyé par Mme Patricia St-Hilaire

Que, le Conseil municipal accepte la promotion de M. Alexandre Flamand à titre de coordonnateur du Camp de jour pour la saison 2015.

M. Michel Flamand déclare son intérêt

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-12
291**

12.06 - Autorisation - Parution des offres d'emploi pour la saison estivale 2015

Il est proposé par M. Bruno Montminy, appuyé par M. Jessy Grondin

Que, le Conseil municipal autorise la directrice générale à faire paraître dans le journal municipal Le Courant dès janvier 2015 l'offre d'emploi pour les moniteurs et aide moniteur pour le camp de jour (TDJ) pour la saison estivale 2015;

Que, par cette parution, elle requiert aussi à faire paraître l'offre d'emploi pour le personnel en sujet de l'embellissement.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

13 - CONTENTIEUX

**2014-12
292**

13.01 - Calendrier des séances du Conseil municipal

Il est proposé par M. Bruno Montminy, appuyé par M. Claude Blais

Que, le Conseil municipal siègera le deuxième lundi du mois durant l'année 2015 pour les séances publiques;

Que, le Conseil municipal accepte la soumission de Document Express au coût de 567.30 \$ plus les taxes applicables pour l'impression du calendrier et d'imputer la dépense au 02.130.00.340;

Que, le calendrier sera distribué par la poste à tous les citoyens.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

14 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE

**2014-12
293**

14.01 - Relocalisation et expansion du CPE Joli Bois à Saint-Gilles de Lotbinière

Considérant que, le centre de la petite enfance Joli Bois de Saint-Gilles de Lotbinière est en place depuis 1999 pour 25 places et doit être relocalisé pour cause d'expansion de l'usine adjacente;

Considérant que, des nouvelles places ont été octroyés par le ministère de la Famille;

Considérant que, la municipalité est partenaire dans ce projet tel que la résolution 2014-05-145;

Considérant que, le projet était bien engagé avant l'annonce des mesures

d'austérités;

Considérant, l'importance et l'urgence pour le milieu de développer des places supplémentaires de garde pour les nouvelles familles (augmentation de 500 citoyens depuis 2007);

Considérant, la volonté de notre député M. Laurent Lessard d'intervenir en faveur du dossier;

Il est proposé par M. Jessy Grondin, appuyé par Mme Patricia St-Hilaire

De mandater M. le Maire, Robert Samson pour rencontrer M. Laurent Lessard afin d'établir un plan d'action pour faire cheminer le dossier.

De demander, si nécessaire, une rencontre avec Mme Francine Charbonneau, Ministre de la Famille pour obtenir des engagements clairs en faveur du projet du centre de la petite enfance Joli Bois à Saint-Gilles de Lotbinière.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

15 - SÉCURITE CIVILE

15.01 - Pas de sujet au dossier.

16 - VARIA

17 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Denis Thomassin - Monsieur demande s'il serait possible d'élargir la jonction entre la route 218 et le rang Saint-Pierre Sud parce qu'elle est difficile d'accès. Le Conseil municipal réfléchi au fait de placer dans la programmation de travaux de pavage, d'inclure les accotements dans ce secteur. Une décision sera à prendre à ce sujet;

M. Benoit Côté - Au CPE Joli Bois, il y a combien d'enfants présentement ? Le CPE accueille 25 enfants et le projet futur devrait inclure 22 places supplémentaires pour un total accessible de 47 enfants. Par contre, M. le Maire souligne que le gouvernement est en réflexion sur les différents projets;

Mme Lorraine Morin - Demande en sujet des règlements 2014 qui ne sont pas sur le site Internet. Nous sommes à produire le travail dans les meilleurs délais possible;

M. Noel Boutin - Question en sujet du réseau. M. le Maire indique que l'eau est bonne et qu'il faudra prévoir pour un avenir prochain la mise en place de la dephosphotation des bassins et la création d'un deuxième puit.

18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Carole Dubois et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 21:15.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Robert Samson, maire

Sandra Bélanger, Directrice générale / secrétaire trésorière